



**Mairie de VAROGNE**

5 Rue Corne - 70240 VAROGNE

☎ - 03.84.95.87.41

*commune-de-varogne@orange.fr*

## COMPTE-RENDU CONSEIL DU 18 DECEMBRE 2023

### 40-2023 : Quart d'investissement

Le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L.1612-1 du CGC : "jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits".

### COMMUNE :

CHAPITRE	Investissement 2023	25 %	Affectation
21 Immobilisations corporelles	50 000 €	12 500 €	Article 2152 : Installation de voirie

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition du Maire,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### 41-2023 Soutien motion Déménagement école Flagy

Monsieur le Maire expose au Conseil la motion de la commune de Flagy concernant son école ainsi que le projet réalisé pour le transfert de celle-ci dans l'actuel cantine et périscolaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de soutenir ce projet de transfert de l'école dans la zone plus sécurisée du périscolaire/cantine .

  
**FRANCHEQUIN**  
Maire

HORAIRES D'OUVERTURES

*Mardi 13h30-18h30 – Vendredi 08h30 13h00*